



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 3 MAI 2018

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 30

Votants : 30

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Madame Elisabeth CUISSET, Vice-Présidente.**

Présents :

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE – C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT – P. BONNET – A. CORNE – J.D. BARRAUD – F. SEMONSUT – J.M. LAZZERINI – C. DUMONT – J.M. BOUREL – M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR – R. LOVATY - C. BERTIN – C. BOUARD – C. FAYOLLE – C. SEGUIN – P. COLAS – A. GIRAUD, Membres.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

M. F. SZYPULA - R. MAZAL, Vice-Présidents.

M. M. MORGAND - J. BLETTERY – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres.

M. J.P. BLANC - C. CATARD – G. MARSONI – J. JOANNET – N. COULANGE – G. DURANTET - M. MONTIBERT – F. BOFFETY – A. CHAPUIS, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

N° 1

**OBJET :**

**TRANSPORTS  
SCOLAIRES,  
PISCINES ET  
CENTRES DE  
LOISIRS SANS  
HEBERGEMENT**

**ATTRIBUTION DES  
MARCHES DE  
PRESTATIONS DE  
SERVICES**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **18 MAI 2018**

Publiée ou notifiée

le : **18 MAI 2018**

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L2242-3,

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

**Vu** le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

**Vu** les instructions budgétaires M14 et M43,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté, communauté d'agglomération, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son ressort territorial,

**Vu** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé le 5 mars 2018 et publié au BOAMP le 6 mars 2018,

**Considérant** que l'exploitation des services de transports scolaires est attribuée sous la forme de 5 lots géographiques pour une durée de 5 ans (lots 1 à 5) et que l'exploitation des services de transports piscines et centres de loisirs est attribuée sous la forme de 2 lots pour une durée de 4 ans (lots 6 et 7),

**Considérant** la décision prise par la Commission d'Appels d'Offres réunie le 25 avril 2018 à 9h30 selon les conditions ci-après présentées,

	Titulaire retenu	Montant sur la durée totale des marchés en € TTC
Lot n° 1	TRANSDEV RAI	487 098.72 € TTC
Lot n° 2	KEOLIS Sud-Allier	732 248.49 € TTC
Lot n° 3	KEOLIS Sud-Allier	985 430.68 € TTC
Lot n° 4	KEOLIS Sud-Allier	349 269.01 € TTC
Lot n° 5	KEOLIS Sud-Allier	2 287 246.66 € TTC
Lot n° 6	KEOLIS Sud-Allier	163 888.73 € TTC
Lot n° 7	EUROP Voyages 03	61 764.16 € TTC

**Propose** au Bureau Communautaire :

- d'approuver la conclusion des marchés de prestations de services relatifs à l'exécution des transports visés ci-dessus sur le ressort territorial de Vichy communauté avec les entreprises suivantes pour un montant prévisionnel sur la durée totale des marchés de :

Lot n° 1	Transdev RAI	487 098.72 € TTC
Lot n° 2	Keolis Sud Allier	732 248.49 € TTC
Lot n° 3	Keolis Sud Allier	985 430.68 € TTC
Lot n° 4	Keolis Sud Allier	349 269.01 € TTC
Lot n° 5	Keolis Sud Allier	2 287 246.66 € TTC
Lot n° 6	Keolis Sud Allier	163 888.73 € TTC
Lot n° 7	EUROP Voyages 03	61 764.16 € TTC

- d'autoriser le Président ou le vice-président délégué ou le conseiller délégué à signer les marchés correspondants.

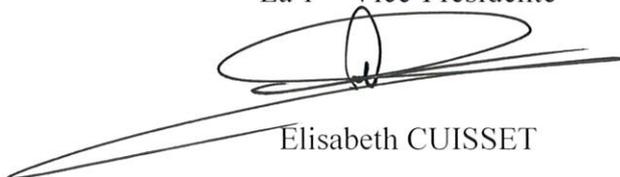
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 3 mai 2018.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Pour le Président empêché,  
La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente



Elisabeth CUISSET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 1 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03/05/2018

Objet de l'acte : TRANSPORTS SCOLAIRES, PISCINES ET CENTRES DE LOISIRS SANS  
HEBERGEMENT - ATTRIBUTION DES MARCHES DE PRESTATIONS DE  
SERVICES

.....  
Date de décision: 03/05/2018

Date de réception de l'accusé 18/05/2018

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 03MAI2018\_1

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20180503-03MAI2018\_1-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....  
Nom du fichier : 1.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20180503-03MAI2018\_1-DE-1-1\_1.pdf )